

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 3 (1946)
Heft: 26

Artikel: Chef I.P.
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un 800 m. très lentement et très souplement. Puis je fais 20 minutes de culture physique ; suivent 8-10 départs avec des sprints courts de 40 à 50 mètres, très vite. Je cours alors deux fois un 100 m. très « poussé ». Mon entraînement se termine à nouveau sur un 800 mètres, couru très lentement. C'est tout.

— Oui, c'est tout, mais je dois vous féliciter pour ce programme qui est très judicieux.

— Pour la longueur, c'est encore plus simple. Je cours trois fois sur la piste d'élan, sans sauter. Puis je fais seulement deux sauts. Il m'arrive parfois, à l'entraînement de mettre une haie entre la planche d'appel et le point de chute probable. Ce système, très simple, permet de s'élever et d'allonger les distances.

LE COIN DU SPORTIF

PÉDAGOGIE SPORTIVE

(Suite) Baron Pierre de Coubertin

• **Le gymnase grec.** — La lutte ressemblait beaucoup à celle que pratiquent les modernes : lutte debout, dans laquelle il fallait que l'un des deux lutteurs eût trois fois perdu pied ou mis un genou à terre pour être déclaré vaincu ; lutte à terre qui rappelait notre style libre plutôt que notre style gréco-romain et se poursuivait souvent jusqu'à ce que le vaincu eût demandé grâce.

Il y avait encore le **pancrace**, combinaison de lutte et de boxe, où les coups de pied, autorisés, devaient très probablement servir, comme dans la boxe française moderne, à tenir l'adversaire à distance.

N'oublions pas non plus que le « **punchingball** » fut connu des Grecs. C'était un gros ballon (corycos) rempli de graines ou de sable selon la force de ceux auxquels il servait d'engin d'entraînement ou d'exercice.

Dans beaucoup de sports grecs, sinon dans tous, apparaît la préoccupation d'accroître la difficulté, tandis que les modernes cherchent à faciliter à l'athlète son effort ; nous pensons par là rendre le geste plus parfait ; eux pensaient le rendre plus énergique : piste de sable pour les coureurs au lieu de piste cendrée, sandales doublées de plomb pour courir ou sauter au lieu de chaussures ultra-légères et ainsi de suite.

La sphéristique des Grecs comprenait tous les jeux de balle : ils étaient légion. La dimension de la balle et les règles du jeu se différençaient indéfiniment, sauf en ce qui concerne la raquette qui ne semble pas avoir été employée dans l'antiquité. Les jeux de balle n'étaient pas tous traditionnels ; les professeurs s'ingéniaient à en inventer de nouveaux pour satisfaire leur clientèle ou bien ils retouchaient et perfectionnaient les jeux en usage. La vogue de ces jeux fut intense, mais surtout parmi les enfants et les personnes d'âge mûr, ainsi que l'atteste ce vers de Martial : *Folle decet pueros ludere, lolle senes.* Les jeunes gens dédaignaient, au contraire,

un sport qu'ils ne trouvaient pas assez athlétique.

Quant à **l'orchestique**, c'était l'ensemble des danses, mais ce mot n'avait pas alors le même sens qu'aujourd'hui. Aristote définit la danse : « l'art de traduire par une gesticulation variée et rythmée les caractères, les passions et les actes des humains ». La rythmique de Jaques-Dalcroze peut en donner une idée probablement assez exacte.

Tel était en résumé l'enseignement donné dans les gymnases.

CHEF I. P.

as-tu fait quelque chose pour la **création d'installations de gymnastique et de sport** dans ta localité ou ta commune ? Tu sais que cette préoccupation n'est pas d'aujourd'hui ; nous lisons, en effet, dans l'ouvrage du baron Pierre de Coubertin, « Pédagogie sportive », le passage suivant ayant trait aux installations de sport : « Elles ne sont pas toujours considérables et on ne peut guère espérer que l'outillage sportif arrive jamais, dans le monde moderne, à pourvoir à tout moment chaque individu des facilités nécessaires à la pratique de tous les sports. Ce n'est pas un motif pour ne point s'efforcer d'y tendre, mais il serait imprudent d'y compter. Dès lors, une seule recommandation résume la question des « facilités extérieures ». Ne pouvant toujours les créer, il faut du moins en toujours profiter ; c'est-à-dire qu'il faut saisir chaque occasion qui s'offre de se livrer au sport. Si vous attendez paisiblement au bord de la route que l'occasion s'arrête devant vous, vous n'arriverez à rien. L'occasion est un animal pressé qui passe au galop ; il faut sauter en croupe quand il passe ».

Cher camarade, l'occasion est là à portée de ta main : c'est l'engouement général actuel en faveur du sport ; saisis-la au vol, ne te laisse pas arrêter par de mesquines critiques. Le Département militaire fédéral publiera, très prochainement un ouvrage contenant les normes et directives nécessaires à la réalisation d'installations de gymnastique et de sport. Nous t'avons donné, dans notre No. spécial de juillet, un extrait de ces normes accompagnées de quelques chiffres devant te servir de base d'étude pour l'établissement de futurs projets.

Il est clair que ces quelques chiffres ne s'appliquent pas uniformément à toutes les régions de notre pays. Il ne sera, pratiquement pas possible de réaliser partout des installations absolument conformes aux clichés que nous avons publiés. Il sera nécessaire de s'adapter aux conditions locales particulières et à la situation financière de chaque commune. Nous avons eu le plaisir de constater, à ce propos, que de nombreuses communes ont déjà répondu à notre appel et les demandes de conseils et de renseignements affluent.

Mets-toi donc aussi résolument à la tâche ; étudie les possibilités géographiques que présente ta localité ou ta commune ; établis ton projet et ton devis approximatif ; intensifie ton

action auprès des autorités et, dès le printemps prochain, jette-toi résolument dans la « bagarre » en n'ayant qu'un seul but : la réalisation de ton projet. Bonne chance et sache que nous sommes à ta disposition pour tous renseignements qui pourraient t'être utiles.

P. F.

ÉCHOS DE MACOLIN :

Service romand d'information.

Ce service, création exclusivement romande, est formé des chefs d'information de tous les cantons romands, y compris le Tessin et le Jura bernois, ainsi que des chefs des offices cantonaux I. P.

Organisé de main de maître par le très actif chef de propagande de la S.F.G., M. John CHEVALIER, secondé par M. H.-L. BONARDELLY, journaliste, cet organisme a contribué pour une large part à la diffusion de l'idéal I. P. en terre romande.

MM. Chevalier et Bonardelly ont demandé, en 1945, à être libérés de toutes les questions administratives ayant trait à ce service, en raison du surcroît de travail que leur imposait leur activité professionnelle ; il fut donné une suite favorable à leur requête et le Secrétariat romand de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport fut chargé de cette tâche, tandis que MM. Chevalier et Bonardelly acceptèrent de demeurer les conseillers techniques du S.R.I., spécialement pour les relations avec la Presse et la Radio. Le S.R.I. s'est réuni, chaque année, une ou deux fois, suivant les nécessités. C'est à Bellinzone qu'échut l'honneur d'accueillir les délégués romands, les 27 et 28 septembre écoulés. Il fut procédé, durant ce rapport, à un échange de vue des plus instructif entre les représentants des divers cantons. La situation de l'I. P. fut clairement définie et si, dans quelques cantons, on remarque un léger recul sur les années précédentes, on constate, dans l'ensemble du pays, une meilleure compréhension de la population, qui n'est toutefois pas encore suffisamment renseignée sur les idéaux I. P.

Une active campagne sera entreprise en 1947 afin qu'à tout jamais disparaisse la conception erronée selon laquelle l'I. P. n'est qu'une entreprise militaire camouflée. **Il faut que les parents suisses sachent que l'Instruction préparatoire ne vise qu'à parfaire l'éducation qu'ils ont inculquée à leurs fils par le truchement des exercices physiques en n'ayant qu'un seul et unique but : La préparation à la lutte pour l'existence.**

Service romand d'information
Secrétariat.

L'ESPRIT DE MACOLIN...

Si tu ne le connais pas, viens t'y tremper à Macolin...

Si tu l'as oublié, viens t'y retremper à Macolin...

Si tu le possèdes, fais-le-connaître et invite tes amis qui l'ignorent à venir s'y tremper à Macolin.

LE SPORT ET LA CHANSON A MACOLIN...

Désireuse de mettre à la disposition de la jeunesse suisse, un recueil de chants répondant à ses aspirations actuelles, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a demandé aux meilleurs compositeurs romands de lui soumettre un projet de chansonnier dont la note dominante viserait en premier lieu l'éducation civique et patriotique de nos jeunes citoyens.

En effet, si le chansonnier militaire, utilisé jusqu'à maintenant dans les cours de l'Instruction préparatoire, s'adaptait admirablement bien à la mentalité créée par les périodes de mobilisation, il y a lieu de reprendre l'étude de cette question si importante pour l'éducation future de nos moniteurs.

Il nous serait agréable de connaître l'avis de nos lecteurs à ce sujet et si l'un d'eux avait une idée intéressante, nous lui serions reconnaissant de nous la soumettre.

Tous les projets ainsi obtenus seront étudiés avec soin et impartialité. La question du chant officiel romand de l'Instruction préparatoire sera également étudiée à cette occasion.

D'avance nous remercions très chaleureusement nos éventuels collaborateurs.

ÉCOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT

Programme des cours fédéraux de ski.

Hiver 1946—1947.

Afin que chacun de vous puisse prendre dès maintenant ses dispositions pour participer à un cours fédéral de ski, nous vous communiquons ci-après les indications y relatives : Cinq cours sont prévus au total, dont 2 sont réservés pour les participants romands. Les cours pour nos camarades suisses-allemands auront lieu à Davos et les cours romands à Crans sur Sierre. Le premier cours romand se déroulera, du 6 au 11 janvier 1947 et sera réservé à la formation de 60 à 80 moniteurs de ski I. P.

Le second comprendra la période du 13 au 18 janvier et sera destiné à la formation de chefs de camps ; il est également prévu 60 à 80 participants. Rappelons au sujet des cours I. P. à ski que la dotation de skis mis à la disposition des cantons durant l'hiver prochain, a été sensiblement augmentée ; il est toutefois recommandé aux moniteurs de ne délivrer des skis en prêt qu'aux élèves qui ne disposent pas de skis personnels ; on évitera ainsi de priver des jeunes gens plus déshérités de la joie de faire du ski. Qu'on se le dise et que notre sport national connaisse durant la prochaine saison un succès encore jamais égalé jusqu'ici, dans le cadre de l'Instruction préparatoire. **Pour atteindre ce but, il vous faut préparer votre cours à ski dès maintenant, en organisant des séances d'information à l'occasion de la projection d'un film de ski ou de sports d'hiver que vous pouvez obtenir moyennant une très modeste contribution au Service des films de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, à Macolin.**

P. F.